



LES **V** HOMMAGE

Prix reconnaissance des bénévoles

Les **V Hommage** sont des prix remis par l'arrondissement de Verdun aux bénévoles qui se sont particulièrement distingués dans leur milieu. Par cette reconnaissance publique, Verdun désire souligner les accomplissements et l'engagement de ses citoyens bénévoles ainsi que leur apport considérable à la communauté.

MOT DU MAIRE DE VERDUN



Ouvrant au sein de divers organismes dans différents domaines d'activités, les bénévoles sont le cœur et l'âme de Verdun. Leur engagement exceptionnel est un apport immense à notre milieu de vie et à notre collectivité. C'est grâce à ces personnes dévouées si de nombreux Verdunois peuvent s'adonner à des activités sportives, culturelles et récréatives, et s'ils se découvrent de nouvelles passions ou trouvent une oreille attentive à leurs besoins.

Je suis très heureux que nous soulignons leur immense contribution avec la remise des prix **V Hommage**. Verdun étant reconnu pour l'implication bénévole de ses citoyens, nous attendons avec impatience vos candidatures d'ici le 16 mars prochain.

Le maire



Jean-François Parenteau

TROIS CATÉGORIES

Les **V Hommage** sont remis dans les catégories suivantes : relève, expérimenté et accompli

- Le prix **V Relève** souligne l'apport d'un bénévole impliqué sur une base volontaire dans son milieu depuis moins de 3 ans.
- Le prix **V Expérience** souligne l'apport d'un bénévole impliqué sur une base volontaire dans son milieu depuis 3 à 10 ans.
- Le prix **V Accompli** souligne l'apport d'un bénévole impliqué sur une base volontaire dans son milieu depuis plus de 10 ans.

LA REMISE DE PRIX

Les lauréats se verront nommés et présentés lors de la Soirée des bénévoles, le jeudi 11 avril 2019, lors d'un 5 à 7.

LE JURY

Le jury sera composé de trois représentants du milieu associatif et d'un employé (sans droit de vote) œuvrant au sein de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Verdun.

LES MISES EN CANDIDATURE

Pour être considérée, la candidature d'un bénévole actif à Verdun doit être soumise par un organisme ou par deux personnes, soit un parrain et un coparrain n'ayant aucun lien de parenté avec le candidat et qui demeurent dans l'arrondissement de Verdun.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Voici les principaux critères qui guideront les membres du jury lors de l'évaluation des candidatures :

- **Accomplissements** : Par son travail bénévole, le candidat accomplit des actions utiles à son entourage qui ont une incidence sur son milieu. Le candidat fait preuve de leadership dans son milieu et mobilise les ressources nécessaires à l'atteinte d'objectifs déterminés.
- **Implication** : Le candidat s'implique activement au sein de la communauté. L'engagement bénévole de cette personne nécessite, sur une base régulière ou durant une partie importante d'une saison ou de l'année, un investissement important en temps.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Conditions générales

- La candidature doit porter sur l'action bénévole d'une seule personne.
- Le candidat doit œuvrer dans l'arrondissement de Verdun.
- Le candidat doit toujours être actif dans son milieu.
- Les actions reconnues du candidat doivent être dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque la personne candidate effectue ses activités dans le même secteur d'intervention que celui où elle travaille.

Notez que :

- Une personne ne peut être mise en nomination pour du travail bénévole effectué au profit d'une organisation politique ou syndicale.
- Une candidature ne peut être soumise à titre posthume.
- Seules les candidatures présentées sur les formulaires conçus à cet effet et soumises dans les délais prescrits seront acceptées.

PROCÉDURE

Le formulaire de mise en candidature doit être reçu au plus tard le vendredi 16 mars 2019. Il peut être transmis de trois façons :

1- En ligne sur le site Internet de l'arrondissement de Verdun, dans la section

Hommage aux bénévoles : ville.montreal.qc.ca/verdun

2- Par courriel à l'adresse : verdunccmg@ville.montreal.qc.ca

3- En main propre à l'adresse suivante :

Les **V Hommage**

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS)
de l'arrondissement de Verdun
4501, rue Bannantyne
Verdun (Québec) H4G 1E3

Pour des renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec la DCSLDS au 514 765-7150.

Afin de ne pas alourdir le texte, seul le masculin est employé. Notez cependant que ce texte s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

